

# LE JOURNAL

SIXIEME ANNEE.—N° 53

MONTREAL, VENDREDI MATIN, 17 FEVRIER 1905

LE NUMERO, UN CENTIN

## LE MAUVAIS TEMPS

Une autre violente tempête de neige jette de nouveau le désarroi dans la nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick

Le service des chemins de fer et des tramways est complètement paralysé en nombre d'endroits

Moncton, N. B., 16 février. — Une autre tempête de neige a commencé hier soir et a beaucoup retardé les trains. Le fret a été transporté depuis une semaine et on craint une disette de combustible. Plusieurs manufactures n'ont presque plus de charbon et quelques-unes, y compris les filatures de coton de Moncton, ont été fermées.

Halifax, N. E., 16 février. — Une tempête de neige, qui a commencé de bonne heure hier soir, s'étend sur toute la province. Elle est poussée par un gros vent de nord-est. Il n'y a aucun doute que tout le réseau de chemins de fer de la Nouvelle-Ecosse ne soit paralysé pendant quelque temps. Sur le réseau du Dominion-Atlantique, aucun train n'a passé sur une section de huit milles entre Mount-Uniacque et Beaver-Bank. A part un barrage de la route par une locomotive et une charrette à neige, qui y sont détaillés, les rails sont couverts de verglas sur une distance de plusieurs milles et aucun train n'y peut passer.

Sur l'intercolonial, les profondes tranchées, qui en une occasion précédente étaient remplies de neige tassée à une hauteur de dix à vingt pieds, sont probablement remplies de neige en abondance dans les cas, la neige ne peut être enlevée qu'avec grande difficulté. Les trains ont été supprimés pour aujourd'hui sur plusieurs sections.

Le réseau du Midland et le chemin du sud-ouest sont paralysés depuis deux semaines, et resteront probablement en cet état jusqu'au printemps. A Halifax, le chemin de fer urbain a eu son Waterloo. La compagnie a mis ses garde-moteurs, conducteurs et tous les hommes qu'elle a pu avoir, à pelletter la neige accumulée sur sa voie, dans l'espoir de pouvoir ouvrir la partie de sa ligne principale qui se trouve dans le quartier des affaires, aujourd'hui.

On dit que les provisions, la farine,

le charbon, etc., se font rares dans quelques villes de la province, à cause du peu de facilités par voies ferrées. La tempête a déposé de dix à quinze pouces de neige en rase campagne. Les routes de la poste sont bloquées.

Sydney, N.-E., 16 février. — Le Cap-Breton est aujourd'hui visité par une tempête plus violente que celle du premier février. La neige tombe plus abondante et elle se forme en bien plus gros bancs.

Les trains locaux et le service des tramways ont été abandonnés et les deux trains express pour l'Ouest ont été supprimés. Le service d'évitement de la Dominion Iron and Steel Company est fort entravé. Les chemins et les rues, dans toutes les directions, sont déjà bloquées et, en beaucoup de places où on ne les avait qu'à moitié ouverts auparavant, ils sont maintenant impassables.

Si la tempête continue toute la journée avec la même violence, ce sera la pire qu'on aura jamais vue et elle inquiète le Cap-Breton pour trois à cinq jours.

Halifax, N. E., 16 février. — Une autre tempête de neige et de vent a encore arrêté la circulation sur tous les chemins de fer de l'est de la Nouvelle-Ecosse. Pas un train n'est entré à Halifax aujourd'hui et pas un train n'en est sorti, et le service des tramways électrique est immobilisé. La neige est amoncelée en gros bancs et des petites maisons ont été ensevelies sous la neige. Très peu de couches fréquentes les écoles publiques. La couche de neige est si épaisse que les enfants ne peuvent sortir de chez eux et beaucoup de citoyens qui habitent les faubourgs ont été forcés de se rendre à leurs places d'affaires en raquettes.

## GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La grande bataille, que tout le monde attend et qui deviendra la perte de l'une ou de l'autre armée, sera livrée d'ici un mois

Les Japonais ont commencé une forte canonnade contre le flanc droit des Russes et l'on croit qu'ils se préparent à une attaque générale

LA 3e ESCADRE DU PACIFIQUE

Libau, 16 février. — La troisième escadre du Pacifique est partie hier à midi. Le grand-duc Alexis et l'amiral Birieff ont passé l'inspection de l'escadre avant son départ. Le navire brise-glace "Ermaak" a frayé le chemin. Le cuirassé "Wladimir Monomach" est parti le premier, les autres ont été remorqués à leur tour. Tous les navires étaient en pleine mer à la tombée de la nuit.

UN RAPPORT DE SAKHAROFF

Saint-Petersbourg, 16 février. — Le lieutenant général Sakharoff, chef d'état-major du général Kourapatkine, télégraphie que, le 13 courant, l'artillerie avait canoné les tranchées des murs de Nangazi, d'où les Japonais avaient détruit les bâtiments et russes. Les Japonais ont été repoussés.

En ce qui concerne l'attaque contre le pont entre Guaplin et Fantziun, le 12 février, le général Sakharoff dit que la force japonaise comprenait cent cavaliers et deux cents bandits chinois.

Les garde-frontières russes ont repoussé les assaillants qui, subséquemment, ont détruit quelques rails fait sauter un poteau de télégraphe au sud du pont, puis ont pris la fuite. Les Russes reçurent des renforts et poursuivirent les Japonais sur une distance de 25 milles.

D'APRES UNE DEPECHE DE MOUKDEN

Moukden, 16 février. — On rapporte du quartier général russe, sur la montagne Houan, que les Japonais ont plus souffert du froid que les Russes pendant la bataille livrée dans la région de l'ouest. Les hôpitaux de Liao-Yang sont remplis d'hommes qui ont été éprouvés par le froid.

Suivant les Chinois, les brigades de réserve japonaises ont été dirigées vers l'est, ce qui indiquerait qu'elles commencent l'offensive japonaise.

Des rapports de la même source disent que le général Nogi commandera l'extrême droite.

Moukden et ses environs sont pleins d'espions chinois à la solde des Japonais.

Alors que les nuits sont encore froides, il fait plus chaud pendant le jour et le moment pour une campagne favorable approche.

Le printemps en Mandchourie n'est pas pluvieux. La grande bataille que tout le monde attend et qui pour amener la perte de l'une ou l'autre armée, sera sans doute livrée d'ici un mois.

LES JAPONAIS ONT COMMENCÉ UNE FORTE CANONNADÉ MARDI APRÈS-MIDI CONTRE LE FLANC DROIT DES RUSSÉS ET L'ONT CONTINUÉE PENDANT TOUTE LA JOURNÉE. ON PENSE QUE LES JAPONAIS SE PRÉPARENT À UNE ATTAQUE GÉNÉRALE. LES CANNONS RUSSÉS ONT RÉPONDU.

LE GÉNÉRAL STOESSSEL

Port-Saïd, 16 février. — Le général Stoessel et 537 officiers et soldats de Port Arthur sont partis hier après-midi pour Odessa à bord du paquebot "Saint-Nicolas".

LA PRUSSE ET LE GÉNÉRAL KOUROPATKINE

Saint-Petersbourg, 16 février. — En raison des attaques continuelles critiquant le général Kourapatkine, qui sont préjudiciables aux armées russes, le "Nouvel Temps", dans une longue défense de la tactique du commandant en chef, propose qu'une commission d'officiers en retraite, soit nommée pour juger les actes du général.

ILS REFUSENT

Paris, 16 février. — Quarante marins du vapeur "Espérance" du port de Havre, sont revenus à Marseille sur le paquebot-poste de Madagascar, ayant refusé de se compromettre dans la contrebande de guerre. "L'Espérance" était parti de Barry (Angleterre) à destination de Saïgon avec un chargement de charbon. A son arrivée à Vigo le vapeur rejoignit l'escadre russe de la Baltique et continua sa route avec elle jusqu'à Madagascar, où ayant rapporté aux autorités les circonstances dans lesquelles ils se trouvaient, les marins furent renvoyés en France.

UN RAPPORT D'OYAMA

Tokio, 16 février. — Le field-marshal Oyama fait rapport des escarmouches et des bombardements habituels. Il dit aussi que 4,000 Cosaques, avec de l'artillerie, ont traversé sur la rive gauche de la rivière Houm, à environ trente milles au sud-ouest d'Heikentai.

Leur intention apparente est de tourner la gauche des Japonais. On attend des nouvelles du résultat de ce mouvement des Russes. La dernière information est que les 9,000 Russes se préparent à traverser la rivière Houm près de Tacha.

Ils sont accompagnés de deux autres petits détachements qui ont fait la patrouille des bords de la rivière.

SUR VLADIVOSTOK

Tokio, 16 février. — Une information digne de foi dit que quand le général Kamimura a quitté Tokio au commencement de ce mois, sa mission était de marcher sur Vladivostok. On n'a pas dévié la route qu'il suivra dans sa marche.

On dit que les fortifications de Vladivostok ont été considérablement renforcées récemment.

LE DÉPART DE LA 3e ESCADRE

Saint-Petersbourg, 16 février. — Le départ de la division de l'amiral Neogaloff, comprenant quatre cuirassés et deux croiseurs cuirassés de Libau, pour aller renforcer l'escadre de l'amiral Rojestvensky en Extrême-Orient, a été une cause de grande satisfaction pour l'empire, en raison des difficultés produites par la grève.

On n'a pas annoncé quel sera le point de jonction avec l'amiral Rojestvensky mais on croit que le rendez-vous aura été dans l'Océan Indien.

UN DETACHEMENT JAPONAIS ANEANTI

Des dépêches spéciales de Moukden rapportent l'anéantissement d'un détachement entier de cavalerie japonaise, qui avait détruit le pont du chemin de fer entre Moukden et Kharbine.

La cavalerie russe enveloppa les Japonais qui, dit-on, refusèrent de se rendre et furent tués jusqu'au dernier.

DES RUMEURS

Saint-Petersbourg, 16 février. — De nombreuses rumeurs courent au sujet de changements dans le ministère et dans le commandement de l'armée.

L'une d'elles annonce que le ministre de la guerre Sakharoff pourrait bien aller relever le général Kourapatkine.

Une autre dit que M. Boulgan, ministre de l'intérieur, n'est pas d'accord avec la situation et cédera la place au général Trépoff, gouverneur général de Moscou.

... ..

## TERRIBLE EXPLOSION A BORD D'UN SOUS-MARIN

Un officier et deux marins et plusieurs autres grièvement blessés

Queenstown, Irlande, 16 février. — Une explosion de gazoline s'est produite à bord du nouveau vaisseau sous-marin "A-5", ce matin, pendant que les officiers et l'équipage, onze hommes, étaient occupés à charger les réservoirs.

Les hommes ont été lancés dans toutes les directions. Neuf ont été recueillis par des chaloupes et transportés à l'hôpital. Deux manquaient; mais on a retrouvé leurs cadavres plus tard, à bord du sous-marin.

Plusieurs hommes de l'équipage de la canonnière "Hazard" ont offert d'aller au secours de l'équipage du sous-marin, mais ils étaient à peine à bord qu'une autre explosion s'est produite et tous les sauveteurs ont été plus ou moins blessés.

Le lieutenant Skinner, un officier du sous-marin, a succombé à ses blessures. Quelques-uns ont été terriblement mutilés.

## A KINGSTON

L'Association conservatrice de Frontenac fait l'élection de ses officiers

Kingston, Ont., 16 février. — A une assemblée de l'Association conservatrice de Frontenac, tenue aujourd'hui au palais de justice, les officiers suivants ont été élus:

Présidents honoraires, V. A. Calvin, J. S. Gallagher, M. L. A. et M. Averv, M. P.; Président, James McGlynn, Wolfe Island; Vice-président, R. J. Russell, Kingston township; 2ème

vice-président, A. W. Lanswith, Storrington; secrétaire, F. Graham, Loughboro; trésorier, G. Stewart, Pittsburg.

L'assemblée a adopté une résolution félicitant l'honorable J. P. Whitney de son succès et exprimant confiance en lui comme premier ministre de la province.

... ..

## L'AUTONOMIE DES TERRITOIRES

Une députation d'Edmonton a une entrevue avec sir Wilfrid Laurier au sujet du choix de la capitale de la nouvelle province

Ottawa, 16 février. — Une députation d'Edmonton, T. N. O., composée du maire MacKenzie et autres, a été présentée au premier ministre par M. Frank Oliver, M. P., aujourd'hui, et a fait valoir les titres d'Edmonton à être choisie comme capitale de la nouvelle province.

Entre autres raisons alléguées est le fait qu'Edmonton est au centre d'une vaste région propre à la colo-

nisation, avantage que ne possède pas Calgary.

Ottawa, 16 février. — Une députation de Saskatoon, T.N.O., est arrivée ici, ce soir, pour faire valoir les titres de ce village à être choisi comme capitale de la nouvelle province et pour demander qu'on aide le Pacifique Canadien à prolonger sa ligne Manitoba et Nord-Ouest, par voie de Saskatoon jusqu'à Westkatin.

## UN HIVER RIGoureux

On se plaint de tous les points de l'Ouest des Etats-Unis de la rigueur exceptionnelle de cette saison

A Des Moines, Iowa, les affaires sont suspendues, la ville étant presque ensevelie sous la neige

Chicago, 16 février. — On se plaint dans toute la région de la rigueur exceptionnelle de cet hiver. Ces trois derniers jours, la température est tombée au-dessous de zéro (Fahrenheit), environ 20 degrés centigrades (au-dessous de zéro) et la population pauvre de la ville souffre terriblement. Les trains ont de longs retards à cause de la difficulté éprouvée à maintenir une pression suffisante, en raison du froid extrême.

De tous les points de l'Ouest on signale une recrudescence de froid. A Des Moines (Iowa), les affaires sont pour ainsi dire suspendues. La ville est presque ensevelie sous la neige.

A cause de la difficulté des communications, le charbon devient hors de prix et l'on se demande comment les pauvres gens pourront en obtenir si le froid continue. Des centaines de pe-

ties villes, dans l'Iowa, sont absolument isolées, les fils télégraphiques ayant été brisés par la chute de la neige transformée en glaçons.

Un train contenant 12 voyageurs, à destination de Chicago, venant de Milwaukee and Saint-Paul Railroad, à destination de Chicago, est aussi immobilisé par les neiges, à Collins (Iowa). Les trains locaux sont immobilisés ou ont d'étonnants retards.

... ..

## LES ETATS-UNIS ET SAINT-DOMINGUE

Le président Roosevelt a transmis au sénat la convention conclue avec la république dominicaine

LA DOCTRINE MUNROE

Washington, 16 février. — Le président Roosevelt a transmis hier au sénat la convention conclue avec la république dominicaine en vue d'assurer le paiement de la dette extérieure de ce pays par un prélèvement fait sur les recettes des douanes. La convention est accompagnée d'un message présidentiel qui a été lu par le secrétaire du Président, en présence d'un petit nombre de sénateurs.

Il est dit dans ce message que si les Etats-Unis veulent maintenir la doctrine Monroe, ils doivent veiller à ce que la république de l'Amérique centrale, de l'Amérique du sud et des Antilles fasse droit aux réclamations de leurs créanciers. Les Etats-Unis ne peuvent garantir l'intégrité territoriale de ces républiques que si les

dettes qu'elles ont contractées à l'étranger sont payées, si elles ne l'étaient pas, il pourrait en résulter une intervention étrangère dans les affaires de ces républiques. Dans l'intérêt de la paix et en vue de prévenir cette intervention éventuelle, le gouvernement américain a donc offert à la république dominicaine d'assurer le service de sa dette extérieure, à la condition de percevoir lui-même les recettes des douanes dans les ports dominicains. Une partie de ces recettes sera remise au président Morales et le reste servira à payer les intérêts et le capital de la dette extérieure.

Le message présidentiel et la convention dominicaine ont été renvoyés à la commission des affaires étrangères.

## A LA CHAMBRE HAUTE

Le sénateur Poirier soulève la question de la démission de M. Blair comme président de la commission des chemins de fer

Ottawa, 16 février (spéciale). — La Chambre Haute a siégé aujourd'hui, peu plus longtemps qu'aujourd'hui. La grosse question a été celle de la démission de M. Blair.

Le sénateur POIRIER a parlé longuement sur la démission de l'hon. M. Blair. Il a demandé si le premier ministre du Canada, lorsque, dans un télégramme à M. Blair, il acceptait la démission de celui-ci, savait que, quand ce dernier a offert sa démission, il y avait encore un grand nombre de causes à juger.

Le honorable sénateur voulait aussi savoir si le conseil privé était au courant de ce fait et, s'il le savait, pourquoi n'exigerait-il pas qu'il se disculpât avant de partir, ainsi que la chose a été faite dans le cas du juge Killam.

Sur ce, l'hon. sénateur a posé une série de questions sur le nombre de causes entendues par la commission des chemins de fer sous la présidence de M. Blair. Combien de ces causes devaient de nouveau être entendues, etc. ?

L'hon. sénateur a fait suivre ses demandes de renseignements, d'un long discours, au cours duquel il a parlé de la formation de la commission des chemins de fer, des précautions que le parlement a prises pour empêcher l'acte s'y rattachant.

Il a terminé en constatant la conduite des commissaires qui n'assistent pas régulièrement aux assemblées de la commission et qui se sont écartés ainsi des fatigues du voyage de la commission dans l'ouest l'été dernier.

Après une série de questions posées au sénateur Poirier par les sénateurs Scott, Domville et Gibson, l'hon. sénateur a été épuisé.

## L'ASSOCIATION FORESTIERE

Sa convention annuelle aura lieu à Québec, en mars prochain

Québec, 16 février (spéciale). — L'Association Forestière Canadienne tiendra sa convention annuelle à Québec, le 9 mars prochain.

Plusieurs personnages importants assisteront à cette convention, notamment l'hon. Le P. Tweedie, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, et l'hon. J. A. Longley, en qualité de représentant du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.

... ..

## LE SCANDALE DE PROVENCHER

Leach, accusé d'avoir manipulé les listes électorales, comparait devant le magistrat

Winnipeg, 16 février. — R. E. Leach, l'ex-organisateur libéral, est arrivé ici, de l'est, hier après-midi et peu après, a comparu devant le magistrat McKicken pour répondre à l'accusation d'avoir faussé la liste des électeurs de la subdivision No. 48 du district de Provencher, suivant le mandat d'arrêt émis après le témoignage d'Alexandre Ayotte, le témoignage de William Kittington, la semaine dernière.

Après consultation entre le magistrat et les avocats des deux parties, il a finalement été convenu que l'enquête préliminaire aurait lieu jeudi prochain, à dix heures et demie du matin, lorsque M. A. J. Andrews comparait pour la Couronne et M. H. M. Howell, pour le défendeur. En attendant M. Leach est admis à caution.

RELU MAIRE

Québec, 16 février. — M. G. M. Fairchild vient d'être réélu à l'unanimité maire de la municipalité du Cap-Rou-

## L'ELECTION D'HURON-OUEST

Le juge Doyle déclare M. Cameron élu par deux voix de majorité

Goderich, Ont., 16 février. — Le juge Doyle a donné aujourd'hui, sa décision dans le comté de Huron-Ouest, et a déclaré M. M.-G. Cameron élu par deux voix de majorité.

M. Holmes a gagné trois voix. L'avocat de M. Holmes, M. Dickinson, a donné avis qu'il appellerait de la décision de Son Honneur à un juge de la Haute-Cour de Toronto.

## MORTS MYSTERIEUSES

Quatre personnes sont trouvées mortes dans leur demeure à New-York

Cleveland (Ohio), 16 février. — M. Charles Heller, Mme Joséphine Heller et leur femme, Mrs. Mary Nolan, ont été trouvés morts dans leur appartement occupé par les Nolan. Les deux époux étaient morts, hier matin, dans leur maison au No 502 Central avenue. On a pensé tout d'abord que la mort était due à une asphyxie par le gaz d'éclairage mais un examen plus approfondi des circonstances entourant ce quadruple décès a conduit la police à supposer qu'il pouvait bien s'agir d'un empoisonnement.

Lorsqu'on a pénétré dans la maison occupée par les deux ménages, on a trouvé Mme Heller étendue morte sur une chaise, paraissant dormir. Son mari gisait sur une chaise longue,

dans la même pièce, à demi déshabillé. M. John Zuck, un voisin, qui faisait cette nuit dernière, s'est précipité alors dans l'appartement occupé par les Nolan. Les deux époux étaient morts, hier matin, eux aussi paraissant endormis, mais morts déjà depuis quelques heures.

Le coroner Siegestein, qui a été appelé aussitôt et a procédé à une première enquête, ne croit pas que les quatre morts puissent être attribués à une asphyxie par le gaz. Il estime que les disparus ont dû s'empoisonner au préalable et les bruits qui couraient au dehors, dans le voisinage, sur les dissensions domestiques des deux ménages, semblent corroborer l'opinion du coroner.

## A PROPOS DE TELEGRAPHIE

D'intéressantes expériences avec de nouveaux appareils sont faites entre Paris et Londres

Paris, 16 février. — D'intéressantes expériences de télégraphie rapide avec de nouveaux appareils ont été faites, hier, entre Paris et Londres. Les inventeurs, MM. Pollak et Vigag, déclarent que leurs appareils peu-

vent transmettre 40,000 mots à l'heure en ne demandant que six employés. On ne se sert pas des caractères Morse; les dépêches arrivent tout écrites.

## DANS LE SUD-OUEST AFRICAIN

Un vigoureux engagement a lieu entre un détachement allemand et les Hereros

Berlin, 16 février. — Le lieutenant général von Trotha, qui commande en chef les forces allemandes du Sud-Ouest africain, annonce qu'un vigoureux engagement a eu lieu entre le détachement du lieutenant Eymad et plu-

sieurs bandes d'Hereros, à 20 milles au nord de Dabis. Les Allemands ont surpris les natifs qui se sont enfuis vers l'ouest, laissant 62 morts sur le terrain.







**LES VOICI**  
Que voulez-vous de mieux.  
La Perfection de la Distillerie  
**MITCHELL'S**  
OLD "HEATHER DEW"  
**SCOTCH**  
LAPOSTOLLE, MARTIN & CIE, MONTREAL.  
EPICIER-EN-ROUSSEAU, 100, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

**OCCASIONS**  
Nous avons trouvé des biens de prix...  
**AMEUBLEMENTS, TAPIS, ORFÈVRES, LITERIE.**  
**RENAUD, KING & PATTERSON,**  
Tél. Up 3328. Angle des rues Guy et St-Jacques.

**SOURCES SAINT-LOUIS**  
"TREFLE ROUGE"  
La Meilleure et la plus gazeuse du Bassin de  
**VICHY**  
Pour vous en convaincre, lisez cette analyse.  
ANALYSE DE L'EAU DES SOURCES  
**SAINTE-LOUIS**

PRINCIPES MINÉRALISATEURS	SAINT-LOUIS	
	N° 1	N° 2
Acide carbonique libre	2.326	2.478
Bicarbonate de soude	5.821	5.505
— de potasse	0.859	0.240
— de magnésie	0.0828	0.252
— de strontiane	"	"
— de chaux	0.862	0.578
— de protoxyde de fer	0.120	0.031
— de protoxyde de manganèse	traces	traces
Sulfate de soude	0.3266	0.268
Phosphate de soude	"	traces
Arséniate de soude	0.0037	0.0025
Borate de soude	"	"
Chlorure de sodium	0.415	0.450
— de lithium	0.0425	0.018
Silice	0.033	0.026
Matières organiques	traces	traces
TOTAL	10.9116	9.8485

La basse température de ces eaux (13° et 14°) et la grande quantité d'acide carbonique qu'elles contiennent, les rendent inaltérables à peu près les latitudes. Elles peuvent être transportées sous toutes les latitudes.  
**Pris avant ou après les repas.**  
Chez les Epiciers à la bouteille  
L. CHAPOT, FILS & CIE, MONTREAL.

**L'HOTEL WINDSOR**  
On projette de construire une annexe, qui sera conduite sur le plan européen  
120 CHAMBRES  
Le bruit qu'on a fait dernièrement autour du projet de construction d'un grand hôtel, du genre européen, a produit un effet et les directeurs de l'hôtel Windsor ont décidé d'ajouter à leur établissement une annexe, qui sera terminée d'après le système européen. Après avoir à l'assemblée de mercredi, longuement discuté ce projet, les directeurs en sont venus à la conclusion, que si un hôtel de première classe, avec service à l'europpéenne, est construit à Montréal, personne plus que la Windsor Hotel Company n'est en état de remplir cette lacune et de satisfaire ce besoin.  
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES DE TRAMWAYS  
Lors de l'assemblée des directeurs de la Montréal Street Railway Mutual Profit Association, quelques changements importants ont été faits dans l'administration.  
Le Dr A. J. Masolin a été nommé médecin en chef et les docteurs John C. Cameron, Edith et Roux, ont été nommés assistants. Des bureaux médicaux ont été établis à Hochelaga, St-Denis et St-Jacques. Un médecin sera tenu à la disposition des membres de l'association, dans chacune de ces stations. Cette société est maintenant très populaire par l'emploi de son service et le nombre de membres s'est beaucoup augmenté.  
En vertu des réglemens de la société, tout membre doit recevoir gratuitement, en cas de maladie, les soins du médecin, les médicaments et 60 cents par jour, en cas de mort, elle paie \$500 à la famille du défunt, plus les frais de funérailles. Les contributions sont de 50 cents par mois et comme elles ne couvrent qu'une partie des dépenses, la compagnie des Tramways paye largement le reste.

**LA SITUATION EN RUSSIE**

La situation devient plus sérieuse et tandis que le gouvernement est désireux d'éviter une effusion de sang, il craint que cela ne soit très difficile

**A LODZ**  
Lodz, 16 février. — La situation devient plus sérieuse. Très peu d'ouvriers ont travaillé aujourd'hui. Les familles des grévistes souffrent beaucoup. Le directeur des filatures Coates donne journellement à dîner à ses frais aux enfants des ouvriers, dont 25 étaient présents aujourd'hui. Le gouvernement lui-même considère la situation comme très grave. Il est désireux d'éviter une effusion de sang, mais il craint que cela ne soit très difficile. Il a formellement interdit aux soldats d'exciter l'amitié des grévistes et de tenter de tirer à moins d'une première attaque.  
L'attitude des grévistes paraît être plus hostile. Le gouverneur croit qu'il sera obligé de proclamer définitivement la loi martiale, ce qui probablement mettrait fin à la grève, mais pourrait coûter beaucoup d'existences.  
Les chefs d'industrie hésitent et sont incapables d'arriver à un accord dans leurs concessions. Les plus grandes usines restent fermées.  
Aujourd'hui, la situation paraît être plus difficile encore, à moins qu'une solution n'intervienne pour la détente, mais les grévistes d'un règlement sont extrêmement découragés.

**LES REPONSES**  
Saint-Petersbourg, 16 février. — M. Souvorin, directeur du "Nouvel Temps", a proposé au projet de réunion de l'Assemblée nationale, rapporte les paroles d'un très haut personnage de l'entourage de l'empereur, exposant le plan adopté pour les districts éloignés qui seraient traités comme le sont les colonies des Etats-Unis, mais maintenant le principe du suffrage sans restriction, déclarant que le moujik doit avoir le droit de vote aussi bien que le gradué de l'université et que les essais doivent être faits en Russie.  
Ce personnage estime à 1,500 le nombre des membres de l'Assemblée nationale. Quant à la question de savoir quand ils seront convoqués, si ce sera avant ou après la fin de la guerre, elle n'a pas encore été résolue.  
La question du charbon pour les industries du sud de la Russie devient de jour en jour plus critique. La possibilité d'une demande d'augmentation de salaire par les grévistes des chemins de fer possédés par des compagnies privées, après celle que les employés des chemins de fer du gouvernement viennent d'obtenir, semble être confirmée du fait d'un ultimatum adressé au siège de l'administration du chemin de fer de Moscou à Kieff.

**M. JOSEPH CHAMBERLAIN**

Le M-secrétaire des colonies déclare, à propos de la dissolution du parlement anglais, que le plus tôt elle se fera, le mieux ce sera

M. Chamberlain dit qu'il n'y a pas de divergence de principe entre lui et le premier ministre

Londres, 16 février. — M. Joseph Chamberlain, ex-secrétaire des colonies, a parlé cette après-midi, à la Chambre des Communes, sur l'amendement proposé hier par M. Asquith, à l'adresse en réponse au discours du trône.  
Une dissolution du parlement ne l'effrayerait pas, a-t-il dit. Il serait heureux de remettre son sort politique entre les mains des ouvriers qui, depuis trente ans, ont placé si généralement leur confiance en lui.  
A son avis, le plus tôt la dissolution se fera, le mieux ce sera. Il espère toutefois que le gouvernement n'abandonnera pas son mandat, simplement parce que l'opposition désire le pouvoir.  
M. Chamberlain a déclaré que les prétentions de l'opposition au sujet d'une dissolution étaient "des prétentions fantastiques." Le véritable objet de ce "fol et malavisé amendement" était de créer des dissensions dans le parti ministériel.  
Il n'a jamais dit qu'il devait abandonner le libre-échange, mais que la politique des libres-importations devait être réformée.  
Il n'y a pas de divergence entre le premier ministre et lui au sujet de la nécessité de la réforme de la politique actuelle; les seules divergences qui peuvent exister concernent la tenue d'une conférence coloniale — divergences de méthode, non de principe.

**POUR SAUVER SON ENFANT**

Un malheureux périt dans une tempête de neige

Cheboygan, Mich., 16 février. — Albert Fleury est venu ici, à pied, sur la glace, de l'île au Bois-Blanc, le Huron, samedi soir, pour avoir des remèdes pour son enfant malade.  
Le thermomètre marquait seize degrés au-dessous de zéro et il faisait une furieuse tempête de neige, mais il s'est bravement remis en route vers minuit, pour retourner chez lui, emportant une lanterne et un couteau pour se guider. C'est la troisième fois qu'il a vu et il est très probable qu'il a péri et que son corps a été couvert par la neige.  
Sa femme est venue ici pour le chercher et un grand nombre de personnes se sont organisées ici et dans l'île pour aller à sa recherche. Il était âgé de trente-cinq ans.

**LES FORESTIERS CATHOLIQUES**

Le Congrès provinciale pour Ontario a sa convention annuelle

Ottawa, 16 février. — La convention provinciale de l'Ordre des Forestiers Catholiques a ouvert sa session annuelle, à Ottawa, aujourd'hui.  
La convention va durer deux ou trois jours.  
La cour provinciale est l'exécutif de l'Ordre dans la province. Le secrétaire de son travail consiste à régler les affaires intérieures de l'Ordre, confirmer les officiers des cours et autres affaires de ce genre.  
L'assemblée, il y a M. McKeown, président, H. C. R. McKeown, Secrétaire, O. A. Larocque, Vice-président, d'Ottawa, l'abbé Desjardins, d'Acton, West, l'abbé McDonald, de Cayler, le docteur Connelly, de Kenilworth, D. Staley, de Kingston, et M. F. Morlan, de Toronto.

**LES MANUFACTURIERS CANADIENS**

Le conseil de l'Association adopte plusieurs résolutions importantes

Toronto, 16 février. — A une assemblée du conseil de l'Association des manufacturiers canadiens, aujourd'hui, on a adopté une résolution priant le gouvernement et les banques canadiennes de s'entendre pour faire disparaître de la circulation, au Canada, toute la monnaie d'argent étrangère.  
Le comité chargé de l'excursion en Angleterre a rapporté que des passages avaient déjà été engagés pour 137 membres.  
Le comité des chemins de fer et transport a recommandé que la route du service de voyageurs de Vancouver à Brisbane, Australie, comme un port d'escale, et le remplaçant par Auckland, afin d'avoir une communication directe avec la Nouvelle-Zélande, qui a donné un tarif de préférence aux marchandises canadiennes.  
Quant à la question de surstarifier, il a été décidé de demander à la commission des chemins de fer de fixer une date pour la présentation de la cause.

**F. U. M. GEORGES F. A. D'AMORIM**

Les funérailles de M. George T. A. Denman, un des ingénieurs de la Commission du Port, ont eu lieu hier après-midi.  
Le convoi funèbre est parti à 2.30 heures de la demeure du défunt, No. 91 rue Drolet et était suivi d'un nombreux cortège.  
Les membres de la loge St-George, No. 70 et tous les frères maçons en général, ainsi que les employés de la Commission du Port suivaient en corps pour nayer un dernier tribut de respect à la mémoire du défunt.  
Un service à la résidence du défunt, fut présidé par le Rév. Dr. J. A. Gordon, pasteur de la Olivet Baptist Church.  
Deux autres services maçonniques eurent lieu, l'un à la résidence et l'autre au lieu de la sépulture et a été présidé par le frère, M. C. Hopkins et les officiers de la loge St-George.  
C'est conduits le deuil, MM. F. A. Denman (Sault Ste-Marie), H. E. Denman, C. B. Denman et G. S. Denman, fils du défunt, M. Chas. Den-

**L'HON. M. WHITNEY**

Les conservateurs canadiens-français d'Ottawa lui offriront un banquet

Ottawa, 16 février. — Le premier ministre Whitney a accepté l'offre d'un banquet que lui a faite les conservateurs canadiens-français d'Ottawa, mais, vu qu'il est occupé à organiser son gouvernement et à préparer une session, la date du banquet n'a pas été fixée.

**EN HONGRIE**

Budapest, 16 février. — Vu que le comte Andrássy n'a pu réussir à former un cabinet hongrois, l'ex-premier ministre Wekerle a été appelé à Vienne par l'Empereur. Il est probable que l'ex-premier ministre Szell sera aussi consulté.

**L'HON. M. GIBSON**

Hamilton, Ont., 16 février. — On a reçu aujourd'hui un mot de M. Gibson qui est à Baltimore, Md. Il dit qu'il se sent mieux et qu'il n'est pas dans un état critique, comme les journaux de ce matin l'ont rapporté.

**AUX HOPITAUX**

Un jeune homme du nom de Joseph Peuchamp, domicilié rue Saint-Paul, a été frappé à la tête avec une bouteille, hier soir, au cours d'une rixe, rue Saint-Paul.  
Il a été transporté à l'hôpital Général.  
R. F. Foy, 28 ans, domicilié rue William, No. 474, en passant rue Leber a été blessé par un morceau de glace qui lui est tombé sur un pied. Il a été transporté à l'hôpital Général.

**LA GRANDE ROUTE POPULAIRE**

C'est une vérité connue depuis longtemps que les corporations n'ont pas d'âme ni de cœur, et ceci est basé, sans aucun doute, sur la tendance que les corporations à éliminer autant que possible tout élément d'individualité dans le bureau de direction.  
Néanmoins, les corporations de chemins de fer jouissent d'une individualité aussi bien établie que celle de la moyenne des hommes d'affaires.  
Il y a des compagnies de chemins de fer qui prennent soin de plaire au public en général, apparemment pour des raisons psychologiques.  
Leur matériel roulant peut être en excellente condition, et leurs horaires bien ordonnés, et cependant, étant donné une certaine disposition dans la composition du bureau de direction, le chemin peut être tout à fait impopulaire.  
Le chemin de fer New-York Central est une des heureuses exceptions du genre. Avec une voie magnifique et un service de trains des plus modernes, il semblait avoir capté la confiance de tous leurs patrons d'une manière générale; mais voilà qu'à pris ces arrangements du côté de la direction, pour donner un peu plus que ce à quoi l'engagement ses contrats actuels, et ce en donnant un confort tout à fait nouveau et des marques de courtoisie nouvelles à ses clients.  
Tout cela est de nature à faire de ce chemin, le favori de ceux qui ont occasion de s'en servir.

**HIS MAJESTY'S**

Sir Charles Wyndham, Melle Moore et leur troupe ont joué hier soir, au théâtre His Majesty's, une œuvre d'auditoire considérable, la délicate comédie de Henry Arthur Jones, "The Case of Rebellions Susan", autrement dit "la révolte de l'épouse incomprise, et qui veut une revanche".  
Les deux artistes ont remporté hier un incontestable succès, et "The Case of Rebellions Susan", est sans contredit l'une des plus belles productions du théâtre moderne anglais.  
L'un des plus brillants membres de notre barreau nous disait hier, fort judicieusement, que si cette pièce était en français, elle figurerait au premier rang de la répertorie de la comédie française, tant elle est spirituelle.  
C'est, en effet, une étude savante du cœur humain, ses aspirations, ses ambitions et son égoïsme. La moralité qui s'en dégage est une leçon qui s'adapte à tous les temps et à tous les milieux.  
Sir Charles a été irréfutablement de tact et de naturel, et le grand comédien n'a pas encore jusqu'ici montré la plénitude de ses moyens comme il l'a fait hier dans le rôle de l'avocat pacificateur, que sa profession met en contact avec les tribunaux les plus intimes d'un ménage malheureux. Gracieuse et jolie, Mlle Moore a créé hier une très favorable impression, et le rôle inouï de ses toilettes a fait parler d'envie plus d'une des belles dames, qui étaient venues l'applaudir.  
"The Case of Rebellions Susan", est encore au programme pour le soir. Samedi: "David Garrick".

**JOLIS PAQUETS DE SAVON, Etc., GRATIS**

Les centaines de jolis paquets de savon, savon à barbe, vaseline, etc., sont donnés chaque jour, à l'exhibition médicale du Grand Magasin. Elle comporte un quartier modèle d'hôpital et des exhibits d'articles aussi bien connus que le savon Pearl, les préparations carbologiques de Calvert, Hod-Rite, la vaseline Gieschboro, etc., etc. Il y a aussi des sections consacrées aux bandages, antiseptiques et absorbants, aux seringues. Vous y êtes cordialement invités.

LE GRAND MAGASIN FERME TOUS LES JOURS A 5.30 P. M. PENDANT FEVRIER A I P. M. LE SAMEDI.

**LA CIE S. CARSLLEY, Limitée**

**LISTE DE BONS MARCHÉS D'AUJOURD'HUI**  
OFFRE ETONNANTE DE 665 JUPES ET ROBES DE RUE  
Et l'impartie laquelle de ces ravissantes nouvelles jupes à la mode vaut le double du prix auquel elle est marquée.  
Ces jupes représentent un achat fait à des termes excessivement avantageux, à même la masse du surplus de production d'un manufacturier. Ce sont tous des STYLES DE LA SAISON NOUVELLE, vêtements d'un goût et d'une valeur, tels qu'une odieuse vous en demanderait trois fois autant que nous. Chaque jupe est offerte A LA MOTTE D'UN PRIX OU BIEN PRIS. Elles sont réparties en Aujour'hui, suit:  
A 95c. — Un choix remarquable de jupes de rue pour dames, en serge noire ou bleu marine, coupées avec goût, dans un grand nombre de patrons absolument dernier genre, garnies et finies avec soin. Valeur régulière, \$2.25. Prix spécial, 95c.  
A \$2.75. — Un lot de jupes de robes et de rue, pour dames, en drap vécuna, en serge et en tweed, quelques-unes unies, faites par tailleur, d'autres garnies. Toutes dans les plus coquets styles avancés. Ces jupes seraient une valeur splendide à \$4.50 chacune. Prix spécial d'aujourd'hui, \$2.75.  
A \$3.95. — Une collection choisie de jupes pour dames, dans une belle variété de tweeds, vécutans, serges et drap box, les derniers styles, la meilleure main d'œuvre, parfaitement taillées. Il n'y a pas une jupe dans ce lot, qui vaille moins de \$6.00, la plupart valent beaucoup plus. Prix spécial d'aujourd'hui, \$3.95.

**LISTE D'EPICERIES D'AUJOURD'HUI**  
Wheat Germ Meal, 3 paquets, Régulier, 45 cents. Aujourd'hui, 25c.  
Avoine, roulée, 7 livres, Régulier, 30 cents. Aujourd'hui, 24c.  
Tomates, la douzaine, Régulier, 11c. Aujourd'hui, 9c.  
Fromage canadien, Régulier, 15c. Aujourd'hui, 12c.  
Fèves de haricot, Régulier, 20 cents. Aujourd'hui, 18c.  
Cordial Bovril, 20 onces, Régulier, \$1.10. Aujourd'hui, 85c.  
Quaker Oats, Régulier, 30 cents. Aujourd'hui, 25c.  
Farine hongroise, 24 livres, Régulier, 85c. Aujourd'hui, 72c.

Saucisse de Cambridge, Régulier, 12-1-2 cents. Aujourd'hui, 11c.  
Miel de trèfle, livres, Régulier, 90c. Aujourd'hui, 80c.  
Poudre Khovah à blanc-manger, 4 paquets, Régulier, 23c. Aujourd'hui, 20c.  
Cocoa Cowan, boîte de 1-2 livre, Régulier, 25 cents. Aujourd'hui, 20c.  
Le plus beau beurre de crémerie, la livre, 24c. Aujourd'hui, 22c.  
Sucre granulé 17 livres pour, 95c.

**\$3.50, BLOUSES \$1.99**  
Bouses pour dames en flanelle unie, style à la mode, boutons dorés, ruban en velours noir, doublées. Prix régulier, \$3.50 et \$3.80, aujourd'hui, \$1.99.

**15c, ESSUIE-MAINS 12c**  
20 douzaines d'essuiie-mains en toile crème, bordure rouge, ourlés, prêts à s'en servir, 27 par 24 pouces. Valeur 15 cents. Aujourd'hui, 12c.

**6c, FLANELLETTE 5c**  
25 pièces de flanellette barrée — 28 pouces de large — barrée gris et blanc, gris et bleu, gris et rose, blanc et rose. Prix régulier, 6c. Aujourd'hui, 5c.

**75c, SACOCHES 49c**  
Sacoche pour dames, qualité extra, en cuir vachin de mer, bonnes nuances, brun maron, gris et noir, poignées en cuir, boutons en nickel ou oxydés, avec petite boucle. Prix régulier, 75c. Aujourd'hui, 49c.

**RAQUETTES**  
25 paires de raquettes pour dames, de la meilleure qualité, faites par un pair, 25 paires de raquettes pour hommes, de la meilleure qualité. Prix, la paire, Aujourd'hui, \$2.65.

**\$1.40, CORSETS 69c**  
Lignes déssassées de corsets célèbres P. D. et W. H., en coutil fin, blanc, derniers modèles, valeur régulière, \$1.40. Aujourd'hui, 69c.

**30c BEURRIERE 18c**  
75c. — Set de table en fer, 4 morceaux, un beurrier, porte-couteaux, pot à crème et sucrier. Un seul set à chaque client. Prix régulier, 30 cents. Aujourd'hui, 18c.

**50c, CHEMISES DE NUIT 39c**  
Chemises de nuit pour hommes, flanellette barrée, collet et poche de côté, très bien finies, dans toutes les grandeurs, 14 à 17. Valeur, 50c. Prix, aujourd'hui, 39c.

**LA CIE S. CARSLLEY, Limitée**  
1765 à 1783 Notre-Dame. 184 à 194 St-Jacques.

**Surveillez-nous**  
**Durant ce Mois**  
Buffets de Salle Tables à Rallonge  
Au-delà de 75 patrons en chêne bien poli, il y en a de sculptés, d'autres unies.  
Rég. Prix de vente \$14 00... \$9 80  
17 50... 12 25  
20 00... 14 00  
25 00... 18 00  
50 00... 35 00  
100 00... 67 00  
150 00... 100 00

Au-delà de 100 patrons en chêne bien poli, il y en a de sculptés, d'autres unies, avec dessus dessinés avec motifs variés.  
Rég. Prix de vente \$5 75... \$4 00  
8 00... 5 00  
12 00... 8 40  
15 00... 10 50  
25 00... 17 50  
40 00... 28 00  
50 00... 35 00

Ameublements de salon et de chambre à coucher en proportion des prix ci-haut mentionnés.  
Ouvrez le soir jusqu'à 7 heures p.m.

**F. Lapointe,**  
1449 rue Ste-Catherine-Est, Angle Montcalm  
Votre crédit est bon avec nous.

**VICHY-CUSSET**  
GRAND PRIX EXPOSITION DE PARIS 1906  
**F. X. ST-CHARLES & CIE**  
Seuls agents au Canada. MONTREAL.

**TOUX OPINIATRES**  
CAPSULES CRESOBENE  
Ne toussiez plus, ne soyez plus oppressés, ne souffrez plus de la gorge, ni des bronches, ni des poumons. Recourez avec confiance aux Capsules Crésobene (produit Français). Elles sont infaillibles, elles soulagent immédiatement les Toux les plus opiniâtres.  
Prenez-les à la façon. Dépôt: ARTHUR DUBOIS, Pharmacien, 188 St-Catherine et toutes autres pharmacies. Vous enverrez gratuitement sur demande un livre: "Comment lutter contre les maladies des poumons."

FINANCE et COMMERCE

MARCHE FERME

En dépit d'une légère réaction à New-York

LE POWER ET LE STREET SONT AU PREMIER RANG

(Des bureaux du "Journal")

Un léger soubresaut de réaction s'est produit à New-York cet après-midi, permettant au marché de reprendre haleine. Le sentiment général reste très optimiste néanmoins et la hausse promet de reprendre dès demain.

La matinée a été très active à Montréal, le Pacifique montant à 138 1/2, des les premières transactions. Il clôture à 137 1/4, l'action nouvelle reculant aussi de 134 3/4 au début à 134, soit au niveau d'hier.

Le Detroit a fait un pas en avant et se place ferme à 79 1/8 en hausse de 8 et le Toledo gagne 2 points à 26.

Le Power et le Street sont l'objet d'une forte demande, le premier gagnant à 82 1/2, après s'être vendu à 83 3/4, et le Street se maintient ferme à 217.

Le Steel est ferme à 18 1/4 et le Coal et le Scotia sont lourds à 65 1/2 et 67 respectivement.

Les cotes suivantes ont été spécialement établies de Londres au cours de nuit à MM. L. J. Forget & Cie.

Table with columns: Valeurs, 15 Fev. 12.00 m., 16 Fev. 1.00 p.m.

Table with columns: Valeurs, 15 Fev. 12.00 m., 16 Fev. 1.00 p.m.

Table with columns: Valeurs, 15 Fev. 12.00 m., 16 Fev. 1.00 p.m.

Table with columns: Valeurs, 15 Fev. 12.00 m., 16 Fev. 1.00 p.m.

Table with columns: Valeurs, 15 Fev. 12.00 m., 16 Fev. 1.00 p.m.

Table with columns: Valeurs, 15 Fev. 12.00 m., 16 Fev. 1.00 p.m.

BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Rapoport et Cie. de New-York nous fournit le rapport suivant:

Table with columns: Valeurs, Ouvert, Plus Haut, Plus Bas, Cloture

VENTES DE L'APRÈS-MIDI

90 Can. Pac., 138.

25 Can. Pac., 137 3/4.

100 Mo. Power, 82 1/2.

75 Mo. Power, 82 1/2.

25 Mo. Power, 82 1/2.

15 Mo. Power, 82 1/2.

100 Mo. Power, 82 1/2.

75 Mo. Power, 82 1/2.

25 Mo. Power, 82 1/2.

15 Mo. Power, 82 1/2.

100 Mo. Power, 82 1/2.

75 Mo. Power, 82 1/2.

25 Mo. Power, 82 1/2.

15 Mo. Power, 82 1/2.

100 Mo. Power, 82 1/2.

75 Mo. Power, 82 1/2.

25 Mo. Power, 82 1/2.

15 Mo. Power, 82 1/2.

SPORT

LA BOXE

CE SPORT SE MEURT.

La Californie qui, depuis des années, est le paradis favori des pugilistes est à la veille de passer le bill Ralston. Ce bill détiendra toute partie de boxe dans les limites de l'Etat. C'est pourquoi l'on a avancé au 24 de ce mois la rencontre Corbett-Nelson.

Les deux clubs ne présentent rien d'extraordinaire. Le club de Brockville, l'est admirablement préparé pour ce match.

Le prix d'admission n'est que de 25 centimes.

A L'ARENA

Samedi soir, Montréal vs Shamrock. Ce sera une partie chaudement commentée.

Samedi après-midi, le Montréal II et la Victoria II joueront la finale des séries intermédiaires de la C. A. H. L.

Les deux clubs sont égaux.

LE PATIN

MORRIS WOOD EST CHAMPION

Toronto, 16. — On attachait un grand intérêt à la rencontre qui eut lieu, ce soir, au rond King Edward, entre l'Américain Morris Wood et Fred. Robson, champion d'Ontario.

Wood a gagné à l'aise les trois courses.

SOMMAIRE

220 verges par 15 secondes; 5-2 mille par une verge et le mille par 30 secondes.

La première distance fut franchie en 21 secondes. Les autres courses furent lentes. Le vent soufflait avec force sur le patinoir ouvert.

La glace était vive.

LA RAQUETTE

Les courses en raquette organisées par le Montagnais, samedi après-midi, promettent d'être un succès colossal.

Déjà 64 coureurs se sont inscrits.

Au premier rang nous trouvons le nom du fameux Bob Davis. Il fera la lutte à Dunsmore et Rosemary dans le mille et les 3 milles.

LA LUTTE

Les commentaires vont leur train sur la rencontre Richard-Tremblay. On prête au premier des avancés hardis.

Il se serait vanté ouvertement de pouvoir tomber le champion. Les amis de celui-ci sont exaspérés de tant d'audace.

Ils en appellent à leur favori, le dévoué et sérieux, Faust, une fois pour toutes. Tremblay lui a promis de mener la chose rondement.

Le prix de la victoire est de \$30. Elle ira au premier gagnant deux fois.

Mauspas a un intérêt non moins grand à remporter la victoire. Les organisateurs d'un grand tournoi international qui doit avoir lieu prochainement à New-York, envoient un expert étudier les qualités de Mauspas et de son rival Faust.

Le marché est actif et ferme. Les commerçants paient de 65c à 68c la poche de 90 lbs par lots de char et revendent de 75 à 80c.

LES BOITES D'ALARME

Un nouveau numérotage des boîtes sera soumis aux autorités

Neuf districts séparés

Le surintendant du département des alarmes a préparé tout un nouveau numérotage des boîtes d'alarmes, lequel empêchera la confusion, qui l'existe maintenant.

Par suite du nouvel arrangement la ville sera divisée en 9 districts, comme suit:

No. 1, depuis la rue McGill jusqu'à la rue Wolfe, et la rue Craig jusqu'au nord de l'eau.

No. 2, toute la Pointe St-Charles. No. 3, depuis la rue McGill jusqu'à la rue Fulford et le canal Lachine jusqu'à la rue St-Antoine.

No. 4, les rues Craig et St-Antoine, jusqu'aux limites nord et les rues St-Alexandre, des Conseillers et Mance jusqu'aux limites ouest.

No. 5, la rue Craig jusqu'à la rue Sherbrooke et la rue Amherst jusqu'à la rue St-Alexandre et la rue des conseillers.

No. 6, la rue Sherbrooke jusqu'à la rue McGill et l'avenue de la gare Lafontaine ainsi que le chemin Papineau jusqu'aux rues Mance et St-Urbain.

No. 7, la rue Amherst jusqu'à la rue Herville et les rues Sherbrooke et Gauthier jusqu'à l'eau.

No. 8, la rue Herville jusqu'aux limites nord et le bord de l'eau jusqu'aux limites nord.

No. 9, l'avenue Mont-Royal jusqu'aux limites nord et le chemin Papineau jusqu'à la rue Drolet.

Or, voici en quoi consiste le nouveau numérotage.

Les numéros commencent par 1, comme 12, 13 etc. se trouveront dans le district No. 1; ceux commencent par le chiffre 2, comme 24, 26, etc., dans le district No. 2, et ainsi de suite.

De cette façon aux premiers sons de cloche, les pompiers sauront dans quelle partie de la ville se trouve le feu.

Ce projet de M. Ferns sera soumis au comité du feu à sa prochaine séance.

CONSEIL DE VILLE DE SAINTE-CUNEGONDE

Le conseil de ville de Sainte-Cunegonde a siégé hier soir, sous la présidence de Son Honneur le maire Fabien.

Le secrétaire a fait la lecture des résolutions, et avant qu'elles ne fussent adoptées, l'échevin Hamelin a soulevé une objection au propos d'un amendement qui avait été proposé à la dernière séance du conseil par l'échevin Viau.

Il proteste contre l'insertion de cette motion dans les minutes du conseil, parce qu'elle n'avait pas de seconde lecture.

L'échevin Geoffroy prétend de son côté que toutes les délibérations du conseil doivent être insérées dans les minutes.

Les échevins se rendent à cette raison, et les minutes sont adoptées et signées par le maire.

Une copie en lettre de l'architecte Piché transmettant une lettre de l'architecte Duford, demandant au conseil d'accepter le transport qu'il fait de sa crèche à l'architecte Piché.

Ces deux lettres sont référées à l'aveu de la ville et le secrétaire est chargé par le conseil de demander aux architectes de fournir un transport notarié.

A la suggestion de l'avocat de la ville, M. François Charles Laberge, ingénieur civil, est choisi comme ingénieur de la ville pour représenter les intérêts de la ville, au lieu et place de M. Vanier qui a démissionné, dans la question actuellement en litige entre la municipalité de Sainte-Cunegonde et la Compagnie du Grand-Tronc, à propos de l'expropriation du dépôt, qui sera plaidée devant la Commission des chemins de fer.

L'échevin Geoffroy fait un rapport sur la députation de l'Assemblée de Deslorimier pour la division du comté d'Hochelega.

Le conseil accorde ensuite les licences suivantes: Olivier Dupuis, 5249 rue Notre-Dame; F. A. Charpentier, 28 rue Napo-jeon; Isaie Tétrault, 3181 1-2 Notre-Dame; Domina Cusson, 3317 rue Notre-Dame; Joseph Ritehot, 3955 rue Notre-Dame.

Le conseil nomme une députation composée du maire, du greffier, du président de la Commission des chemins, l'échevin Marcotte et de l'échevin Hénaud, pour rencontrer une députation du conseil de St-Henri, et le conseil de la ville de Saint-Paul pour le règlement de l'indemnité à payer à cette dernière municipalité pour l'usage du dépôt.

Sur la demande de M. Desmartheux, parlant au nom des créanciers de M. Constantineau, et appuyé par l'avocat Dupuis le conseil a consenti à donner senté par ces créanciers, à la condition que le propriétaire, M. Armand-bault y consente.

Les rapports des différentes commissions recommandant le règlement des affaires de routine ont été lus et adoptés.

EN COUR DE POLICE

Joseph Avon, déclaré coupable d'avoir tenu une maison de prostitution, ainsi que sa femme et sa sœur, déclarées coupables d'avoir habité cette maison, sitée rue Sainte-Monique, ont été condamnés chacun à trois mois d'emprisonnement.

Gaspard Petit, accusé d'avoir tué Georges Martineau, est condamné à subir son procès aux Assises Criminelles.

Mme Martineau, épouse de la victime, a déclaré que son mari n'avait jamais obtenu sa blessure.

ELU MAIRE ET PREFET

L'lieu Bizard, — M. Ludger Paquin a été élu, le 7 février, maire de la paroisse, en même temps que préfet du comté de Jacques-Cartier.

MORTE A L'HOPITAL

Mercredi soir l'ambulance de l'Hôpital Général, recueillait à No 76 rue Sainte-Famille, Mlle Mary Grace, âgée de 52 ans, domiciliée à la paroisse, No 10, Mlle Gracie était sans connaissance et elle est morte hier après-midi sans avoir recouvré ses sens.

LA RAQUETTE

Les courses en raquette organisées par le Montagnais, samedi après-midi, promettent d'être un succès colossal.

Déjà 64 coureurs se sont inscrits.

Au premier rang nous trouvons le nom du fameux Bob Davis. Il fera la lutte à Dunsmore et Rosemary dans le mille et les 3 milles.

LA LUTTE

Les commentaires vont leur train sur la rencontre Richard-Tremblay. On prête au premier des avancés hardis.

Il se serait vanté ouvertement de pouvoir tomber le champion. Les amis de celui-ci sont exaspérés de tant d'audace.

Ils en appellent à leur favori, le dévoué et sérieux, Faust, une fois pour toutes. Tremblay lui a promis de mener la chose rondement.

Le prix de la victoire est de \$30. Elle ira au premier gagnant deux fois.

Mauspas a un intérêt non moins grand à remporter la victoire. Les organisateurs d'un grand tournoi international qui doit avoir lieu prochainement à New-York, envoient un expert étudier les qualités de Mauspas et de son rival Faust.

Le marché est actif et ferme. Les commerçants paient de 65c à 68c la poche de 90 lbs par lots de char et revendent de 75 à 80c.

MARCHE DE GRAINS

La hausse du blé sur les marchés américains prend un caractère sérieux attendu que l'on craint un accaparement de la part des spéculateurs.

Chicago a coté le blé de mai à \$1.20 5/8 aujourd'hui, soit en hausse sur hier. L'option reculant à \$1.19 1/2 en clôture.

Winnipeg est ferme à \$1.05 1/2. A Montréal l'avoine continue de se vendre à des prix élevés et le marché est ferme, avec tendance à la hausse.

On cote le No 2 à 45c et le No 3 de 44 1/4 à 45c communs.

Le marché aux farines est soutenu.

MARCHE DE CHICAGO

Over-ture Plus Plus Cloture

Blé, mai: 120 121-2 119 1-4 121 3-8

Blé, juillet: 502 5-2 102 3-1 101 7-8 102 1-3-8

Mais, mai: 47 1-8 47 1-4 46 1-2 46 3-4

Mais, juillet: 47 3-4 47 3-4 47 1-4 47 3-8

Avoine, mai: 31 1-2 31 1-2-5-8 31 1-4-3-8

Avoine, juillet: 31 3-8 31 3-8-12 31 1-8 31 1-4

Lard, mai: 287 1205 1282 1282-5

Lard, juillet: 1300 1292 1292-5

Saindoux, mai: 700 700 692-5 692-5

Saindoux, juillet: 710 712 705 705-7

Côtes, mai: 657 687 682-5 685

Côtes, juillet: 702 702 697 697

LE FOIN

Le marché est tranquille et lourd.

On cote le foin No. 1 de \$9.00 à \$9.50 la tonne; le No. 2, de \$8.00 à \$8.50 et le foin mélangé de trèfle de \$7.00 à \$7.50.

LE COTON

New-York, 16. — Le coton sur place a clôturé à 7.80 et 8.05.

JERUSALEM

Le Comité du "Pèlerinage Saint-Louis" organise son 12e pèlerinage à Jérusalem. Le départ aura lieu immédiatement après Pâques, afin de permettre aux ecclésiastiques de rentrer dans leurs paroisses pour les fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, et aussi pour revenir avant les fortes chaleurs du mois de juin.

Départ le 27 avril. — Retour le 31 mai.

Itinéraire: Marseille, Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Samos, Patmos, Beyrouth, Le Mont Carmel, Nazareth, Tibériade, Le Mont Thabor, La Samarie, Jérusalem, Bethléem, Le Jourdain, La Mer Morte, Hébron, St-Jeab, Jaffa, Port-Saïd, Le Canal de Suez, Ismailia, Le Caire, Les Pyramides, Matarieh, Héliopolis, Alexandrie, Marsaïte.

Ce bel itinéraire permettra aux pèlerins de s'arrêter souvent et d'arriver en Palestine, pour la visite des Lieux-Saints, sans avoir éprouvé les fatigues de la traversée.

Le transport se fera sur un des grands paquebots des Messageries Maritimes, très stable et où les pèlerins trouveront tout le confort désirable.

Pour tous renseignements et programme détaillé, s'adresser à M. l'abbé Potard, secrétaire du pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, à Paris 14e.

On peut aussi demander le programme de pèlerinage qui se fera pendant les vacances et dont le départ est fixé au 18 août.

BEURRE ET FROMAGE

BEURRE.—Le beurre s'est vendu 25c aujourd'hui et l'on demande 30c. A ce dernier prix une quantité raisonnable de belles qualités sont disponibles et les livraisons sont plus fortes aujourd'hui. Le marché reste néanmoins très ferme et la demande ne se ralentit pas.

On paie de 24 à 25c le beurre de ferme.

FROMAGE.—Le marché est inerte, mais les prix demandés ne mollissent guère et l'on s'attend à une hausse prochaine.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFs.—Le marché est ferme, avec tendance à la hausse. Il y a une bonne demande pour toutes les qualités. On cote les œufs frais pondus, 30c; les œufs choisis de 23 à 24c; les œufs chahillés de 19 à 20c, et les œufs conservés en glacière de 18 à 20c.

VOLAILLES.—Le marché est tranquille et les prix sont faciles.

On cote les dindes de 12 à 14c; les oies de 11 à 12c; les poulets de 10 à 12c; les canards, de 12c la livre.

UNION 5 TYPE

100—Can. Pac. 138 3-8.

300—Can. Pac. 138 1-2.

100—Can. Pac. 138 1-4.

50—Can. Pac. 138.

14—Can. Pac. 138.

25—Can. Pac. 138 1-4.

25—Can. Pac. 138.

100—N. Scotia 67 5-8.

50—N. Scotia 67 1-2.

25—N. Scotia 67 1-4.

25—N. Scotia 67 1-4.

25—Mackay Cm. 43 3-4.

4—Bk. Comce. 160 1-4.

4—Bk. Comce. 160.

325—New C. P. R. 134 3-4.

10—New C. P. R. 134 3-4.

10—New C. P. R. 134 1-4.

5—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C. P. R. 134.

25—New C

LE JOURNAL VENDREDI 17 FEVRIER 1905

Depuis l'avenue des Pins jusqu'à l'avenue Mont-Royal.

La Cité de Montréal, par ses Conseillers et Procureurs, donne par les présentes avis public que mardi, le quatorzième jour de mars prochain, à dix heures et demie, l'Assemblée de la Commission de l'Évaluation des terrains au Palais de Justice en cette Cité de Montréal, par le ministère de ses dits Conseillers et Procureurs, à la Cour Supérieure siégeant en division de pratique (Chambre de l'Évaluation) dans et pour la Cité de Montréal, Province de Québec, une requête de nommer, en vertu de l'acte de la Législation 62 Victoria, chapitre 58, et ses amendements, deux personnes compétentes et désintéressées pour agir en qualité d'Estimateurs-Royaux, et de nommer un président et deux de ses estimateurs nommés par le Conseil, pour fixer et déterminer, conformément aux dits actes, les prix et indemnités à être accordés pour les terrains ou immeubles classés, désignés, qui ladite Cité de Montréal a décidé que ladite, par résolution passée le treizième jour de février courant sous l'autorité de l'acte 4 Édouard VII, chapitre 49, section 24, pour élargir la rue St-Laurent, depuis l'avenue des Pins jusqu'à l'avenue Mont-Royal, et St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal, et pour remplir les autres devoirs imposés auxdits Commissaires par la loi, savoirs:

11.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-48, 11-49, 11-50, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-41, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

12.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-43, 11-44, 11-45, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-38, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

13.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-46, 11-47, 11-48, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-39, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

14.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-42, 11-43, 11-44, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-38, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

15.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-40, 11-41, 11-42, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-37, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

16.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-44, 11-45, 11-46, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-39, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

17.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-47, 11-48, 11-49, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-40, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

18.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-49, 11-50, 11-51, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-41, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

19.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-52, 11-53, 11-54, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-42, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

20.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-55, 11-56, 11-57, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-43, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

21.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-58, 11-59, 11-60, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-44, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

22.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-61, 11-62, 11-63, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-45, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

23.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-64, 11-65, 11-66, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-46, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

24.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-67, 11-68, 11-69, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-47, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

25.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-70, 11-71, 11-72, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-48, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

26.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-73, 11-74, 11-75, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-49, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

27.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-76, 11-77, 11-78, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-50, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

28.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-79, 11-80, 11-81, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-51, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

29.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-82, 11-83, 11-84, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-52, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

30.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-85, 11-86, 11-87, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-53, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

31.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-88, 11-89, 11-90, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-54, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

32.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-91, 11-92, 11-93, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-55, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

33.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-94, 11-95, 11-96, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-56, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

34.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-97, 11-98, 11-99, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-57, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

35.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-100, 11-101, 11-102, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-58, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

36.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-103, 11-104, 11-105, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-59, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

37.—Une Isière de terrain sur laquelle est érigée une construction en briques de 2-1/2 étages, bornée au sud-ouest par la partie des lots du cadastre Nos 11-106, 11-107, 11-108, au nord-ouest par le lot du cadastre No 11-60, au sud-est par la rue St-Laurent, et au nord-est par la rue St-Jean-Baptiste de la Cité de Montréal.

Commission de l'aqueduc. — La Société Humanitaire. — Accusé de complicité. — Dîner hebdomadaire. — Présentation de cadeau.

16 février 1905. — L'Orateur de la Chambre des Communes a donné mardi soir son dîner hebdomadaire. Étaient présents: Hon. W. et Mme Edwards, M. et Mme Curry, Windsor, M. McKee, Windsor, M. et Mme Gordon, Windsor, Melle Fielding, Melle E. Fielding, colonel et Mme Worthington, Sherbrooke; colonel Thompson, Melle Cannonhall, Melle Bartelot, M. et Mme Wilson, M. et Mme Kennedy, M. et Mme Hall, M. et Mme Miller, M. et Mme McIntyre, M. et Mme Lawrence, M. et Mme Porter, M. et Mme R. Stewart, capitaine et Mme Bowie, M. A. H. Clarke, M. Derbyshire, M. Lake.

—Trois jeunes garçons, sont actuellement détenus au poste de police attendant leur procès. Ils sont accusés d'être complices dans le vol d'un porte-monnaie à une dame, lundi soir dernier, à Montréal. C'est le détective Robillard qui a fait les trois arrestations.

LE PARLEMENT ANGLAIS

L'Hon. M. W. H. Asquith a continué le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, et a présenté sa résolution demandant un appel au peuple

Londres, 16 février.—L'hon. M. H. Asquith, secrétaire de l'Intérieur, dans le dernier ministère libéral, a continué hier le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, en présentant la résolution, publiée la veille et tendant à demander la dissolution immédiate du parlement, afin de connaître l'opinion du peuple sur la question fiscale. Il a appuyé sa proposition de renouer les traités entre le libéralisme qui sépare les factions unionistes au sujet de la politique fiscale.

de demander au pays un mandat en vue de stimuler la concurrence primée avec les manufacturiers anglais et de réduire les tarifs d'importations libres sans libre-échange. La politique de l'opposition, a-t-il ajouté, est de fermer les yeux sur tout ce qui passe dans le reste du monde et de s'attacher aux traditions ancestrales il y a soixante ans. Le gouvernement désire avoir les mains libres pour traiter les matières fiscales avec les pays étrangers et les colonies et pour conférer avec ces derniers afin de savoir si une union plus étroite ne pourrait pas s'établir entre la Grande-Bretagne et les autres parties de l'empire britannique.

NOUVELLES DES TROIS RIVIÈRES

Le terme de la cour Supérieure ouverte lundi matin sous la présidence de Son Honneur le juge Caron, à la tempête, toutes les causes inscrites de la campagne n'ont pu être entendues. Le terme de la cour Supérieure ouverte lundi matin sous la présidence de Son Honneur le juge Caron, à la tempête, toutes les causes inscrites de la campagne n'ont pu être entendues.

—On nous informe que Madame Veuve Aimé Olivier est assez gravement indisposée. —Madame Joyce, de New-York, est en promenade à Trois-Rivières, dans sa famille. —L'Union Musicale a fait récemment l'élection de ses officiers pour l'année courante. Ont été élus: Président, M. Georges Léfrancois; Vice-président, M. Thomas Aubry; Trésorier, M. Philippe Dufresne; Secrétaire, M. J. B. A. Fortier, réélu.

DEPARTEMENT DE LA VOIRE

Les soumissionnaires, adressées au Greffier de la Cour Supérieure, sous le mot "Soumission pour travaux", seront reçues au bureau du Greffier de la Cité jusqu'à midi, jeudi, le 23 février 1905, pour la fabrication et la livraison de travaux et la pose d'écrous dans la rivière des Prairies, près de Châteauguay. Les cahiers des charges, les formules de soumission et tous les renseignements voulus pourront être obtenus au bureau de l'Inspecteur de la Cité.

—New-York, 16 février. — Le juge Newburger, qui avait déclaré qu'il se monterait d'une sévérité exceptionnelle pour les malfaiteurs qui, depuis quelque temps, une spécialité de délinquants, se livrent à la voie publique, au moins à domicile, et qui n'avaient pas encore été punis, a dit, d'une valeur de \$50.

Le tout suivant le plan de l'Amphithéâtre déposé dans le bureau de l'Inspecteur de la Cité.

Procureurs de la Cité de Montréal, 416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000

LE JOURNAL
IMPRIMERIE ET PUBLIS PAR
La Cie d'Imprimerie Industrielle

ABONNEMENT:
EDITION QUOTIDIENNE
Vente (livraison et domicile) \$5.00 par an

LE JOURNAL,
71 Rue Saint-Jacques, Montréal

LES IMPORTATIONS
DU THE ET DU CAFE

Les marchands canadiens demandent au gouvernement de maintenir les droits établis.

UNE AGITATION AUX ETATS-UNIS

Les marchands de thé et café en gros, craignant que, vu la présente agitation aux Etats-Unis, le gouvernement canadien ne soit disposé à enlever les droits prohibitifs contre le thé et le café américains, ont fait faire circuler une pétition qui sera présentée à l'hon. M. Fielding, ministre des finances.

LA DOMINION TEXTILE CO.
Les agences de vente des compagnies subsidiaires seront fusionnées

ECHOS DU FEU AU COLLEGE DE SAINT-LAURENT
Le R. P. Hébert, C.S.-C. du Collège de Saint-Laurent a adressé à M. R. Davidson, le gérant de la North British & Mercantile Ins. Co. la lettre suivante, qui parle par elle-même:

UNE FETE QUI FINIT MAL
Une voiture contenant de joyeux excursionnistes tomba dans une fondrière, avenue du Parc et les occupants sont précipités dans la neige

DEUX PERSONNES BLESSEES
M. G. Ernest Salter, domicilié rue Hutchinson, No 15 a eu une jambe brisée et il a été transporté à l'hôpital Général.

SIR CHARLES TUPPER
Le vieux baronnet va combattre sous la bannière de Chamberlain
LE LIEN COLONIAL

UN CONFLIT ENTRE LA VILLE ET LES RECORDERS

Les autorités civiques ordonnent l'arrestation des citoyens de la rue Peel et les recorders refusent d'émaner des mandats, car le délit ne constitue pas une offense criminelle

A LA COMMISSION DE LA VOIRIE

La révolution (en miniature), de la rue Peel a occupé toute la séance du comité des chemins, hier avant midi. Cette séance avait été convoquée d'urgence, par téléphone.

La révolution (en miniature), de la rue Peel a occupé toute la séance du comité des chemins, hier avant midi. Cette séance avait été convoquée d'urgence, par téléphone.

La révolution (en miniature), de la rue Peel a occupé toute la séance du comité des chemins, hier avant midi. Cette séance avait été convoquée d'urgence, par téléphone.

UN INNOCENT AU BAGNE POUR DEUX ANS

Un déplorable erreur judiciaire vient d'être découverte et un malheureux est rendu à l'affection de sa famille

C'est un fait reconnu que les tribunaux font parfois des erreurs judiciaires graves et qu'il ne faut jamais les laisser à la pierre sans malheureux qu'ils envoient en prison, surtout à ceux qui se déclarent innocents du crime qu'on leur impute.

AVANTAGES POUR LES COLONS

Le ministre des chemins de fer accorde une réduction des taux de transport en faveur des colons de bonne foi

LES DEMARCHES DE LA SOCIETE DE COLONISATION DE MONTREAL SONT COURONNEES DE SUCCES

M. L.-E. Caruel, secrétaire du Bureau de Colonisation de Montréal, est arrivé hier d'un voyage à Ottawa où il était allé dans l'intérêt général de la Colonisation.

LA HAUSSE DES LOYERS

Le Conseil fédéré des Métiers et du Travail veut obtenir un loyer basé sur la valeur foncière des propriétés de façon à protéger et les propriétaires et les locataires

LA PROPAGANDE OUVRIERE

Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail a eu sa réunion régulière, hier soir, à la salle Saint-Joseph.

BLESSE AU GENOU

A dix heures hier matin, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame recevait, aux usines du Pacifique à Hochelaga, M. Louis Labonté, âgé de 40 ans, souffrant d'une luxation du genou gauche.

La séance du Cabinet a été ajournée à ce matin

"Soyez tranquilles", dit le Premier Ministre aux journalistes, "tout va pour le mieux et demain vous saurez peut-être quelque chose de nouveau"

LA JOURNEE D'HIER AUX BUREAUX DU GOUVERNEMENT

A la sortie de la séance du cabinet Parent, hier après-midi, les ministres se sont montrés très réticents. Tous cependant avaient une mine réjouie, et une satisfaction évidente se lisait sur leurs visages.

Le nouveau vapeur "Montréal" de la Compagnie Richelieu et Ontario, actuellement en construction aux chantiers de Sorel, sera l'un des plus beaux navires flottant sur les eaux intérieures de ce continent.

LE CARDINAL DE RICHELIEU

Le portrait du Cardinal-Roi ornera le principal salon du magnifique vapeur Montréal de la Compagnie Richelieu et Ontario

UNE COPIE DU CHEF-D'ŒUVRE DE P. DE CHAMPAIGNE

Le nouveau vapeur "Montréal" de la Compagnie Richelieu et Ontario, actuellement en construction aux chantiers de Sorel, sera l'un des plus beaux navires flottant sur les eaux intérieures de ce continent.

UNE FREDAINE D'ITALIEN

M. Wilfrid Coupal, domicilié à Saint-Henri, rue Saint-Emile, No 119, conçoit, de Strasbourg, un Italien, qui sera l'âme de la boisson, refusant de partir son passage.

LE PORTRAIT DE RICHELIEU

Cette œuvre d'art est due au pinceau de Philippe de Champaigne. Elle se voyait autrefois dans l'hôtel de Toulouse à Paris.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BRUD'HOMME. — Mardi, le 21 du courant, à 9 heures a.m., sera chanté, à l'Épiphane, un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Monsieur François Brud'homme, décédé le 17 février 1904.